



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travail dominical

Question écrite n° 71549

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'ouverture dominicale dont il ne conteste pas la nécessité afin d'offrir une véritable souplesse dans les zones touristiques et autour de certaines gares, mais pour laquelle il exprime l'inquiétude de nombreux commerçants à travers tout le territoire français, qui restent opposés à la quasi généralisation de l'ouverture dominicale prévue dans le projet de loi et craignent donc une distorsion effective de concurrence entre les différentes catégories de commerces. Il souhaite connaître comment il entend protéger le commerce de proximité, ne pas détruire des emplois pérennes et ne pas mettre plus à mal un lien social pourtant essentiel.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71549

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10446

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)